

SOTTEVILLE

Bulletin municipal



- ▶ Action communale
- ▶ Informations diverses
- ▶ Autour de l'école
- ▶ Vie des associations

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Horaires d'ouverture au public :
Le mercredi de 15 à 18 heures
et le samedi de 10 à 12 heures

Tél. : 02.33.52.16.73 Fax : 02.33.52.33.11
E-mail : mairie.sotteville@wanadoo.fr

Bibliothèque

Tél. : 02.33.53.41.21

École Les trois villages

Tél. direction et élémentaire : 02.33.04.77.58
Tél. maternelle : 02.33.52.97.60
E-mail : rpi.sotteville@orange.fr

Le plateau scolaire est ouvert durant les vacances.

Garderie périscolaire

Accompagnement à la scolarité
Tél. : 06.26.14.37.78

Canton jeunes (accueil loisirs)

Tél. : 02.33.52.60.21

Communauté de communes des Pieux

Tél. : 02.33.87.68.00

Maison des services publics

- Pôle emploi : 02.33.52.30.30
- Clic : 02.33.01.00.00 (Centre local d'information et de coordination destiné aux personnes âgées et à leur entourage)
- SSIAD : 02.33.93.07.18 (service de soins infirmiers et d'aide à domicile)
- RAM : 02.33.52.12.78 (relais assistantes maternelles)

ÉTAT CIVIL

Naissances hors commune

HANNOT Augustin, le 19 juin 2014 à Cherbourg-Octeville

EHANNO LE MENTEC Julian, le 9 juillet 2014 à Cherbourg-Octeville

AGNES Agathe, le 10 juillet 2014 à Cherbourg-Octeville

LE FRANÇOIS Maxime, le 9 août 2014 à Cherbourg-Octeville

JOSSE Elina, le 30 octobre 2014 à Cherbourg-Octeville

Mariage

LEROY Mickaël et PARTOUCHE Audrey, le 3 mai 2014 à Sotteville

Décès

CRESTEY Romain, le 25 mai 2014 à Sotteville

Transcription de décès

LEROY Michel, le 17 mai 2014 à Cherbourg-Octeville

ANQUETIL Jacqueline, le 15 décembre 2014 à Cherbourg-Octeville

LE MOT DU MAIRE

Pour cette nouvelle année 2015, avec le conseil municipal je vous présente nos vœux les plus sincères ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Sotteville est une commune où il fait bon vivre, les récents chiffres de l'Insee nous attribuent une hausse de 5,3% de notre population entre 2007 et 2012.

Cette qualité de vie est le fruit du travail mené par l'ensemble des conseillers municipaux, mais aussi les employés communaux, les enseignants, les bénévoles des associations qui contribuent à rendre notre commune attrayante.

Vous trouverez dans ce bulletin un résumé des actions entreprises sur la commune ainsi qu'un ensemble d'informations pratiques.

Les projets ne manquent pas pour 2015, les plus importants étant la réparation de la toiture de l'église et la transformation de l'ancienne école maternelle en garderie périscolaire et mairie.

Merci encore aux conseillers qui se sont investis dans la confection de ce bulletin dont je vous souhaite une bonne lecture.

Bonne et Heureuse Année 2015.

Bruno SANSON

Bulletin réalisé par l'équipe municipale, avec le concours des associations, de l'école, de Canton Jeunes et de la paroisse. Un grand merci à tous.



LES ÉLUS ET LEURS FONCTIONS

Délégués aux organismes extérieurs

Délégué à la défense : SANSON Bruno

Délégués à la sécurité routière : MESLIN Sébastien (titulaire), GUTH Jacqueline (suppléante)

Déléguée Manche Numérique : GUTH Jacqueline

Déléguée au CNAS (Comité National d'Action Sociale) : LEPETIT Régine

Délégués Aide Personnes âgées du Pays de la Diélette : SANSON Bruno (titulaire),
GUTH Jacqueline (suppléante)

Délégué au SAG (Secteur d'Action Gérontologique) : ROULLAND Arnaud

Déléguée au SSIAD (rattaché à l'ADMR) : LEPETIT Régine.

Délégués pour la fourrière à la CCP : SANSON Bruno, CHAPET Dominique

Délégués commissions communales

Le Maire est de facto Président de chacune des commissions communales.

Commission communale du Centre d'Action Sociale

Membres élus : LEPETIT Régine (vice-présidente), ROULLAND Arnaud, DESPREZ Sophie, LEMIÈRE Marie-Madeleine

Membres nommés : LE COUTOUR Michèle, BEAUMONT Monique, DE LARTURIÈRE Laure, LEJUEZ Jacky

Commission des travaux

Vice-président : ROULLAND Arnaud
Membres : CAPELLE Jacques, CHAPET Dominique, DESPREZ Sophie, MESLIN Sébastien, LEMIÈRE Marie-Madeleine

Commission des finances

Vice-président : CAPELLE Jacques
Membres : LESEIGNEUR Vanessa, CAPELLE Ludovic

Commission fêtes et cérémonies

Vice-président : MESLIN Sébastien
Membre : DESPREZ Sophie

Commission d'appels d'offres

Délégués titulaires : CAPELLE Jacques, ROULLAND Arnaud, MESLIN Sébastien
Délégués suppléants : CHAPET Dominique, LEMIÈRE Marie-Madeleine, DESPREZ Sophie

Commission des affaires périscolaires

Vice-présidente : LEPETIT Régine
Membres : DESPREZ Sophie, GUTH Jacqueline

Commission des listes électorales

Vice-président : CAPELLE Jacques
Membres : CHAPET Dominique, LEMIÈRE Marie-Madeleine
Délégué du TGI : LEROY Michel
Délégué de l'administration : COURTOIS Pierre

Commission des chemins de randonnée

Vice-présidente : DESPREZ Sophie
Membres : LEPETIT Régine, MESLIN Sébastien, LEMIÈRE Marie-Madeleine

ACTION COMMUNALE

Fonds d'aide aux jeunes 2014

Le conseil municipal a renouvelé l'adhésion de la commune au Fonds d'aide aux jeunes au titre de l'année 2014 pour un montant de 0,23 euro par habitant, soit à verser à ce fonds la somme 112,47 euros (0,23 € x 489 habitants).

Fonds de solidarité pour le logement 2014

Le conseil municipal a décidé de renouveler son adhésion au Fonds de solidarité pour le logement au titre de l'année 2014, pour un montant de 0,60 euro par habitant (commune de moins de 2 000 habitants), soit 293,40 euros (0,60 € x 489 habitants).

Subventions

Les subventions votées en 2013 et faisant l'objet d'une nouvelle demande en 2014 ont été reconduites par le conseil municipal, pour un budget global de 1 665 euros.

(Club des Aînés La Joie de Vivre, Association de Loisirs, Société de Chasse, Anciens Combattants, APE du RPI, Banque alimentaire de la Manche, Association locale ADMR des Pieux, Association intercommunale d'Aide aux Personnes âgées du Pays de la Diélette, Croix Rouge Française de Cherbourg-Octeville, ADEVA Amiante Cherbourg, Association des Aveugles et Malvoyants de la Manche, Secours Populaire, Secours Catholique, Association pour le Registre des Cancers de la Manche, A.C.R.O., Donneurs de sang bénévoles, Téléthon, École de Travaux Publics de Normandie - ETPN - Institut Jean Fréret).

La subvention au CCAS de Sotteville a été votée pour un montant de 2 000 euros.

Indemnités

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé la reconduction de l'indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor, d'un montant de 217,61 euros, à Mme Accossato pour sa prestation de conseil.

Une indemnité de gardiennage de l'église peut être allouée au prêtre chaque année. Le plafond de cette indemnité est fixé par le Ministre de l'Intérieur qui, pour un prêtre ne résidant pas dans la commune, est de 119,55 euros pour l'année 2014. Le conseil municipal a décidé de maintenir celle allouée depuis 1995, soit 130,80 euros.

Temps d'Activités Scolaires

Depuis la réforme des rythmes scolaires, les collectivités ont dû organiser les Temps d'Activités Scolaires (TAP). Les élus des trois communes du RPI ont travaillé en lien avec les enseignants, les parents et l'association Canton Jeunes pour élaborer un Projet Éducatif Territorial (PEDT). Ce PEDT a pour objectifs :

- de garantir la continuité éducative et de viser la réussite scolaire pour tous
- de consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement
- de développer le savoir vivre ensemble pour faire de nos communes un territoire solidaire et respectueux.

12 animateurs de Canton Jeunes proposent des activités gratuites et variées à nos enfants.

Les TAP sont financés par l'État (50 euros par enfant inscrit aux TAP), la Communauté de communes des Pieux (100 euros par enfant inscrit à l'école), la CAF (0,50 euro par enfant et par heure de fréquentation), le solde étant à la charge des communes.

Météo France : recherche d'un observateur du Réseau Climatologique d'État

Suite au départ de la commune de M. Jean Capelle qui effectuait cette tâche jusqu'à présent, Météo France recherche un nouvel observateur du Réseau Climatologique d'État. Il s'agit d'une activité bénévole nécessitant une grande régularité (relevés pluviométriques quotidiens, transmissions de données...)

Toute personne motivée et disponible peut se faire connaître auprès de la mairie.

Travaux sur les bâtiments communaux

Église

À la suite de la tempête Ulla en février et mars dernier, une déclaration de sinistre a été faite auprès de l'assureur Groupama. Le devis pour la réfection de la toiture de l'église s'élève à 5 787,14 € TTC. L'assurance prend en charge les réparations pour un montant de 5 068 euros. L'horloge électrique a été détériorée suite à une surtension électrique. Une déclaration de sinistre a été faite auprès de l'assureur « Groupama ». Le devis de remplacement de l'horloge s'élève à 1 170,00 € TTC, l'assurance a remboursé 716,85 euros.

Transformation de l'ancienne école maternelle en accueil périscolaire/A.L.S.H. et mairie

Le conseil municipal a décidé de faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la transformation de l'ancienne école maternelle en accueil périscolaire/A.L.S.H. et mairie.

Le 16 octobre 2014, la commune a lancé un avis d'appel public à la concurrence en procédure adaptée, qui s'est achevé le 12 novembre 2014 à 18 heures.

Le 14 novembre 2014 à 19 heures, la commission d'appel d'offres s'est réunie pour choisir trois candidats pour participer à la phase 2 de cette consultation.

Le 26 novembre 2014 à 14 heures, la commission d'appel d'offres s'est à nouveau réunie pour auditionner les trois candidats retenus.

Le résultat de cet appel à concurrence est présenté au conseil municipal.

Vu l'analyse des offres reçues, à l'unanimité, le conseil municipal a accepté l'offre de Monsieur Alouane Mokrane, architecte D.P.L.G., classé premier, pour assurer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la transformation de l'ancienne école maternelle en accueil périscolaire/A.L.S.H. et mairie et a autorisé le Maire à signer le marché, d'un montant de 18 800,00 € HT.

Travaux de voirie : projet de création de places de parking

Afin de faciliter le stationnement aux abords de l'école, il faut élargir la route pour permettre la création de places de parking supplémentaires et pour ce faire, il est nécessaire d'acquérir le terrain qui la longe. Le conseil municipal a décidé d'acquérir les parcelles La Croûte de l'Église section B n° 0786 et La Croûte de l'Église section B n° 0788 (contenance totale de 10 a et 49 ca), ceci afin d'élargir la voie communale 2. Ce terrain a été acquis pour la somme de 3 850 euros à laquelle il faut ajouter les frais d'acquisition du terrain et de l'acte notarié, ainsi que les frais de bornage pour un montant de 6 900 euros.

FDGDON de la Manche

Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

Le conseil municipal a décidé d'adhérer au projet de lutte contre les rongeurs aquatiques et notamment les ragondins. Le ragondin est un animal déclaré nuisible par le décret 88-940 du 30/09/88.

Il provoque de nombreux dégâts aux cultures - notamment les plantations de maïs - et fait des trous dans les berges et les digues d'étangs. Le ragondin, animal très prolifique, n'a pas de véritable prédateur. Il faut donc contrôler la croissance de sa population afin de limiter les dégâts commis aux cultures et les dommages causés aux berges des rivières et des canaux.

Le plan de la FDGDON a permis de détruire 18 ragondins en 2014.

Si des personnes de la commune souhaitent participer aux travaux de piégeage, qu'elles se fassent connaître en mairie.



Dématérialisation et développement du numérique

Dématérialisation

La Direction générale des Finances publiques a engagé un plan d'actions visant à favoriser la dématérialisation dans le secteur public local. La commune de Sotteville a ainsi la possibilité de dématérialiser les documents de la chaîne comptable et financière.

La mise en place de cette mesure permet d'échanger entre les acteurs de la chaîne comptable et financière les pièces budgétaires, les pièces comptables ainsi que les pièces justificatives. Ces données seront transmises au Centre des Finances publiques par voie électronique et sécurisées en lieu et place des documents « papier ».

Cette procédure nécessite la conclusion d'un accord local tripartite entre la commune de Sotteville, la Direction départementale des Finances publiques et la Chambre régionale des Comptes, et conforme à la convention cadre nationale relative à la dématérialisation des documents de la chaîne comptable et financière des collectivités, établissements publics locaux et établissement publics de santé.

Par ailleurs, la secrétaire de mairie a suivi une formation à l'utilisation des logiciels. La commune a participé à hauteur de 530 € HT au financement de cette formation.

Manche numérique : accès à Internet, réseau MiMo

Au-delà de son ambition du très haut débit pour tous, Manche Numérique affiche comme priorité la desserte des foyers situés en zones blanches et grises.

Monsieur le Maire a reçu un technicien travaux des réseaux numériques pour une demande d'implantation d'un poteau MiMo consistant à faire évoluer et remplacer le réseau WiFi existant. L'implantation de ce mât se situe à l'extrémité du parking communal côté route du Hameau du Sic.

Le déploiement du MiMo offrira une montée en débit de l'ordre de 10 Mbit/s pour le débit descendant et 3 Mbit/s pour le débit ascendant, ceci dans un rayon de 3 km autour du mât. La puissance d'un relais MiMo est extrêmement faible comparée à des sources de rayonnement très répandues, telles que le téléphone portable ou l'antenne relais de téléphonie mobile. De plus, l'antenne est installée à une hauteur minimale de 12 mètres, ce qui rend le rayonnement quasiment négligeable. Pour plus d'informations :

<http://www.manchenumerique.fr/Mediatheque/Fichiers/Collectivite/Guide-et-ressources/Documentation/Guide-MiMo>



Élections départementales des 22 et 29 mars 2015

Les élections départementales remplacent les élections cantonales. Elles vont permettre d'élire pour six ans, dans chaque canton, un binôme (constitué d'une femme et d'un homme).

Ces nouveaux conseillers départementaux élus siégeront à l'assemblée dirigeant le département dénommée désormais conseil départemental (ex-conseil général).

Les dates retenues pour ces élections sont le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour. Le scrutin est ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

À Sotteville, le bureau de vote se tiendra dans les locaux de l'ancienne école maternelle.

Randonnée des habitants

Le dimanche 15 juin, les habitants ont été invités à participer à une marche de deux heures environ sur les nombreux chemins de la commune. Un pot de l'amitié a été offert pour fêter les mères, pères et grands-parents.

Repas des aînés

Le repas des aînés a eu lieu le 8 novembre à l'auberge des Tourelles à Grosville. 42 participants se sont retrouvés dans une ambiance conviviale. Au moment de pousser la chansonnette, la doyenne, Thérèse Poutrel, a entonné la traditionnelle Valse des Cochons de Bois.

LA VALSE DES COCHONS DE BOIS

À la noce de la p'tite' Victoir'
Après l'dîner l'garçon d'honneur
Proposa d'aller à la foir'
Où nous voilà partis tous en cœur
On arrive devant un manèg'
Ous qui avait que des cochons d'bois
Aussitôt toute la noce l'assiège
Et nous grimpons tous à la fois

Refrain

Chacun sur son cochon 
Le cœur rempli d'émoi
D'un p'tit air folichon
Chantait à pleine voix
Tournons, valsons tous à la fois
C'est la valse des cochons d'bois

Y en avaient de tout' les conv'nances
Des p'tits, des gros, des maigres, des gras
Chacun prend s'lon ses préférenc's
Les témoins enfourchent des verrats

On s'cramponne plein de frénésie
L'beau-père monte sur un cochon d'lait
La bell'mère sur un' vieille truie
Et l'marié sur un jeun' goret 



Après bien des cours' effrénées
Tout' la noce trouvait ça si bon
Qu'ils passèrent la nuit d'hyménée
À s'payer des tournées d' cochons
Si bien que les malheureus' bêtes
N'avaient plus de poils su' l' croupion
L' marié, plus d'pan à sa jacquett'
Et sa femme plus d'fond d' pantalon

F. Chaudoir / Briollet & Poupay 





LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Un moyen efficace de régler gratuitement les conflits

Le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole qui présente les garanties de discrétion et d'impartialité. Il est nommé par le président de la Cour d'Appel de Caen et il est placé sous l'autorité fonctionnelle du Président du Tribunal d'Instance de Cherbourg.

Il peut être saisi directement par les parties sans aucune formalité (ou par dérogation du juge lorsque les parties sont d'accord).

La conciliation peut concerner divers litiges de la vie quotidienne :

- Conflit de voisinage
- Difficulté de recouvrement d'une créance
- Contestation d'une facture
- Litiges avec un opérateur tel qu'EDF, Orange, SFR, etc.
- Difficultés pour le parfait achèvement de travaux
- Litiges entre propriétaire et locataire
- Etc.

Le conciliateur est chargé de rencontrer les parties, de les écouter et de les inviter à adopter une solution de compromis.

En cas de compromis, le conciliateur dresse un constat d'accord, signé par les parties, qu'il dépose auprès du Tribunal d'Instance de Cherbourg.

Le recours à un conciliateur de justice constitue une démarche GRATUITE.

Le recours à la conciliation est exclu dans les conflits opposant les particuliers à l'administration, les conflits du travail et les affaires familiales.

Le Conciliateur pour votre commune : Robert WACHE

Permanence à la Maison des Services Publics (M.S.P.)

À la M.S.P. de Beaumont : 1^{er} mardi de chaque mois de 9h30 à 12h00

À la M.S.P. de Les Pieux : 1^{er} mardi de chaque mois de 14h30 à 17h00

Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous : 02 33 01 83 90

E-mail : rwache@conciliateurdejustice.fr

Le Conseil Général de La Manche, l'Anah et l'État vous aident à financer vos travaux d'économie d'énergie



Le conseil général de la Manche a mis en place depuis le 1^{er} juin 2014 un Programme d'Intérêt Général (PIG) de lutte contre la précarité énergétique en partenariat avec l'Anah et l'État.

Grâce à ce dispositif, **des aides financières et techniques** sont apportées aux ménages les plus modestes pour leur permettre d'effectuer des **travaux de rénovation thermique dans leur logement** (isolation, chauffage...) et ainsi diminuer leur facture énergétique. Les travaux devront permettre un gain énergétique d'au moins 25 % pour les propriétaires occupants et 35% pour les logements locatifs.

Sur **3 ans**, il est prévu de financer sous certaines conditions, des travaux d'amélioration des performances énergétiques des logements occupés par des propriétaires occupants ou des logements locatifs, ainsi que l'ingénierie nécessaire à la réalisation de travaux pour **635 logements**. Le CDHAT a été chargé par le conseil général d'animer ce dispositif sur votre territoire, d'accompagner les porteurs de projets (cet accompagnement, pris en charge financièrement par le conseil général, ne fera l'objet d'aucune facturation) et d'organiser une permanence par trimestre, par communauté de communes.

Pendant cette permanence, un chargé d'opération du CDHAT pourra conseiller et informer gratuitement et

Exemple de projet financé :

Travaux d'amélioration des performances énergétiques d'une habitation occupée par un ménage de deux personnes (Propriétaires occupants à revenus très modestes) :

- Remplacement de la chaudière gaz par une chaudière gaz à condensation,

Renseignez-vous !



CDHAT
57 rue François Lavieille
50 100 CHERBOURG
Tel : 02 33 01 72 78
agence.cherbourg@cdhat.fr



Plan de financement	
Subvention Anah	4 886 €
Prime « Habiter Mieux » État	3 500 €
Prime « Habiter Mieux » conseil général	500 €
Total des aides	8 886 €
	80 %
Reste à charge	2 120 €



PAROISSE NOTRE-DAME DES PIEUX

La paroisse vous souhaite une bonne et heureuse année !

Je remercie les responsables de ce bulletin municipal de me permettre de vous adresser, au nom de la paroisse ces quelques mots en ce début d'année 2015.

Je voudrais souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous, habitants de Sotteville, une bonne et heureuse année. À tous, j'adresse mes vœux de bonheur, de joie, de paix, de santé, de travail.

Quelques renseignements pratiques

L'abbé Jacques Haupais, curé des paroisses, Notre-Dame des Pieux et Saint-Germain de Flamanville, réside au presbytère des Pieux, 2 place Saint Clair.

Téléphone : 02 33 52 43 41

L'aumônerie des collèves est assurée par Laurence Deperiers, habitante d'Helleville.

Les 6èmes se rencontrent le vendredi soir après la classe à la salle Jeanne d'Arc. Les 5èmes, 4èmes et 3èmes ont des rencontres tout au long de l'année.

Un groupe de jeunes se prépare à recevoir le sacrement de la Confirmation qui sera célébré par notre évêque pour tout le doyenné de Cherbourg-Hague le dimanche 4 octobre 2015, en l'église des Pieux.

Le catéchisme est assuré aux Pieux, salle Jeanne d'Arc, le vendredi soir. Les CE2, les CM1 et les CM2 se retrouvent de 17h00 à 18h15. Des enfants se retrouvent aussi pour la catéchèse, le soir après la classe à Surtainville.

Les baptêmes peuvent être célébrés à l'église de Sotteville, le samedi, soit en fin de matinée, soit en fin d'après-midi, en fonction de la disponibilité du prêtre.

Le dimanche, les baptêmes sont tous célébrés à l'église des Pieux, après la messe.

Les mariages et les inhumations sont célébrés à Sotteville, aux heures et dates demandées.

Les inhumations peuvent être célébrés par un « Officiant Laïc » en l'absence du prêtre.

Messes : En dehors de la messe mensuelle le premier jeudi de chaque mois à 9h30 et de la fête patronale une fois par an, il n'y a pas d'autres messes célébrées à l'église de Sotteville.

Plein Vent : C'est le titre du journal paroissial qui donne chaque mois des échos de la vie de l'Église sur notre paroisse, sur le canton des Pieux et de Beaumont et aussi sur la vie du nouveau doyenné. On peut s'y abonner en prenant contact auprès de l'un ou l'autre responsable de la Communauté Chrétienne Locale.

Internet : Les deux paroisses des Pieux et de Flamanville ont depuis près de cinq ans leur site internet. Vous pouvez consulter ce site paroissial en tapant :

www.paroisse-nd-lespieux.cef.fr

La Fête Patronale St Pierre et St Paul sera célébrée cette année le dimanche 5 juillet 2015 à 10h30 à l'église de Sotteville.

Communauté Chrétienne Locale

Les responsables de la Communauté Chrétienne Locale sont actuellement au nombre de 3 personnes, avec chacune des responsabilités :

- Joseph LECOUTOUR (malades et personnes âgées)
- Cécile SANSON (Plein Vent et Secours Catholique)
- Marie-Thérèse LEMIÈRE (Équipe liturgique, officiant laïc pour les inhumations et membre du Conseil Pastoral)

Les responsables sont chargés de faire le lien avec la paroisse Notre-Dame des Pieux.

Jacques Haupais,
curé de la paroisse Notre-Dame des Pieux
et Saint-Germain de Flamanville

L'ÉCOLE DES TROIS VILLAGES

Inauguration de l'école

Lors de l'inauguration de l'école qui s'est tenue le 17 octobre, Madame Danièle Polvé-Montmasson, préfète de la Manche, a fait l'honneur aux élèves de l'école d'être présente. Les enfants l'ont accueillie par une haie d'honneur et un petit discours.

C'est ensuite qu'elle a coupé le ruban et découvert la plaque commémorative devant un ensemble d'invités.



L'après-midi, les enfants ont renouvelé la cérémonie mais c'est Bruno Sanson qui, cette fois, a coupé le ruban. Les enfants ont ensuite été invités à un goûter offert par la Communauté de communes.



Classe découverte châteaux de la Loire

Tout au long de l'année 2013-2014, les classes de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) ont travaillé sur l'architecture des châteaux à travers les siècles.

Après avoir visité le château fort de Pirou, Madame de Larturière a ouvert les portes de son château aux élèves de l'école.

C'est avec beaucoup de plaisir qu'ils ont appris l'histoire de cette belle demeure !

Ce projet s'est clôturé en mai par une classe découverte qui a duré 3 jours. Lors de cette sortie, les 66 élèves ont visité le château de Blois et le prestigieux château de Chambord. Ils ont également participé à des ateliers taille de pierres, enluminures et blasons.





LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : LES TAP

Les TAP, instaurés depuis la rentrée de septembre 2014 à Sotteville, concernent 117 enfants. Ces temps d'activités ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30 dans les locaux de l'école ainsi que dans l'ancienne école maternelle, dans la garderie, dans la bibliothèque communale et sur le plateau scolaire.

Une équipe de 12 animateurs employés par l'association Canton Jeunes effectue des activités très variées (manuelles, sportives, théâtre, danse, jonglage, jeux de société, journal, radio, photo, fitness,...). Les TAP, qui ont été très difficiles au début à organiser sur le terrain, sont à présent bien ancrés dans les esprits des enfants, ils savent où aller, ils connaissent bien les animatrices. Les activités ont l'air de leur plaire, d'après les échos que l'on a des enfants.

Avant chaque vacances, un petit spectacle est présenté à l'ensemble du groupe, ainsi qu'aux parents et aux instituteurs qui le souhaitent. Tout le monde est le bienvenu.

Merci à Hoelenn, Christine, Yvana, Béatrice, Odile, Vanessa, Amandine, Isabelle, Caroline, Clémence, Fabienne pour leur investissement et leur patience.



CLAS RPI DE SOTTEVILLE

Actuellement 25 enfants sont inscrits à l'accompagnement à la scolarité. Nous pouvons accueillir 16 enfants par jour.

La majorité des inscriptions se sont faites en début d'année scolaire et quelques enfants se sont inscrits en cours d'année à la demande des instituteurs et/ou des familles.

Chaque séance se déroule de la même manière : à 16h30, nous retrouvons les enfants sous le préau de l'école primaire, nous leur proposons de jouer et ensuite de goûter calmement jusqu'à 16h55. Ensuite nous travaillons pendant 35 minutes environ. À la fin des séances vers 17h30-40, nous suggérons une activité ludo-éducative (jeux de société, activité manuelle, lecture ou jeux sportifs). Ainsi nous avons confectionné diverses décorations de Noël, des masques pour le carnaval... Nous avons également partagé avec la garderie un goûter de Noël qui a remporté un vif succès. À la fin de chaque séance, nous restituons les enfants à leurs parents. Ce moment de dialogue avec les familles est essentiel car c'est à cet instant que nous faisons le lien entre l'école et la maison. Nous avons ressenti une réelle implication de leur part dans le suivi de la scolarité de leurs enfants

Tout au long de l'année scolaire, nous proposons aux enfants de participer à plusieurs spectacles culturels. C'est pour certains l'occasion de développer leur ouverture d'esprit et d'élargir leurs centres d'intérêt.

Notre volonté étant de travailler en collaboration avec l'équipe pédagogique du RPI de Sotteville, nous nous rencontrons très régulièrement pour partager et échanger sur les enfants dont nous avons la charge. Chaque enseignant nous a accueillies dans sa classe durant une matinée. Cette immersion a été très bénéfique pour nous en termes de méthodologie. Cela a également eu un impact sur le regard des enfants qui ont perçu un réel échange entre les animateurs du CLAS et leurs enseignants. Nous recueillons ainsi des techniques de travail et une approche différente de la nôtre. Ces échanges sont très importants et garantissent un meilleur suivi des enfants.

Enfin, nous avons la chance de travailler avec Martine Grisch une bénévole très dynamique dont l'expérience en tant qu'enseignante nous est d'une grande aide. Grâce à elle, nous pouvons offrir une aide individuelle à certains enfants.

Yvana Lambarki - Hoelenn Vitrebert

BILAN DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

2 animateurs : Gilles et Christine

82 enfants inscrits : 59 primaires et 23 maternelles
58 familles concernées

Merci aux bénévoles de la bibliothèque qui ont accueilli pendant quelques années les enfants de la garderie un mardi sur deux (et qui vont continuer sur le temps des TAP).

Les activités de 2014

Jeux extérieurs, jeux de société, activités manuelles et utilisation de matériel de récupération (apporté par les parents).

Création de bandes dessinées avec les enfants de la garderie comme héros.

Ateliers cuisine et quelques repas pris à la garderie le mercredi midi de 12h à 13h.

Les nouveaux horaires depuis septembre 2014

Lundi : 07h15 – 08h45 / 16h30 – 18h45

Mardi : 07h15 – 08h45 / 16h30 – 18h45

Mercredi : 07h15 – 09h00 / 12h00 – 13h00

Jeudi : 07h15 – 08h45 / 16h30 – 18h45

Vendredi : 07h15 – 08h45 / 15h30 – 18h45

Sorties culturelles

Dans le cadre de *Villes en scène*, nous sommes allés voir deux spectacles :

« Le carrousel des moutons » le 28 janvier, auquel 8 enfants ont participé.

« Splatsh ! » le 23 mai, auquel 8 enfants ont participé.

Nous avons également fait une sortie au cinéma, au mois de février : « Minuscule », à laquelle 16 enfants ont participé.

Toutes les sorties ont fait « carton plein », c'est-à-dire au moins un ou deux minibus complets.

Noël

Cette année, toujours avec les enfants de l'Accompagnement Scolaire, nous avons partagé un goûter de Noël dans les locaux de l'ancienne maternelle, suivi de jeux divers tous ensemble. 45 enfants y ont participé. Au menu : chocolats et bonbons, brioche, jus de pomme, chocolat chaud,...

De plus, pour la quatrième fois, nous avons remis en place le marché de Noël pendant les deux semaines qui ont précédé les vacances dans le but de récolter un peu d'argent pour acheter des jeux et des livres.

Nous avons fabriqué des photophores, des hérissons, des bougies, des sapins, des paniers garnis, des natures mortes que les parents ont achetés par la suite.

Nous avons récolté près de 110 euros avec lesquels nous avons acheté des livres et des jeux de société que le Père Noël a apportés pendant les vacances et que nous avons retrouvés à la rentrée.

Carnaval

Cette année, les enfants de la garderie, en collaboration avec les classes de maternelle (Françoise et Catherine) ont construit le bonhomme Carnaval avec du carton, de la paille, du papier peint. L'APE avait préparé, le 25 avril au soir, un petit défilé et un goûter à l'école. Nous avons pu y participer et brûler le bonhomme Carnaval.

Rencontres parenfants 2014

Le vendredi 20 juin, au soleil, environ 70 personnes sont venues participer aux sixièmes rencontres parents / enfants. Parents, enfants, bénévoles, présents sur l'année scolaire, étaient invités à venir jouer avec les enfants et à boire un verre et manger un morceau.

Bien que ce fut le même jour que la fête de la musique aux Pieux et le 1^{er} match de la France à la coupe du monde, il y avait tout de même beaucoup de monde à ne pas rater le rendez-vous.

Toujours autant de personnes satisfaites par cette petite manifestation bien sympathique.

En projet

- Reprendre le projet « un fruit par semaine » pour inciter les enfants à amener des fruits pour le goûter.
- Participation au Carnaval de l'école.
- Septièmes rencontres parenfants en juin 2015.
- Journal de la garderie.
- Sorties diverses.



APE ANNÉE 2013/2014

L'association des parents d'élèves (APE), regroupe les parents des enfants scolarisés au RPI des trois villages : Sotteville, Benoistville et Saint-Christophe-du-Foc.

Le but de cette association est de financer une partie des différents projets pédagogiques des classes de l'école. Cette participation permet de réduire les coûts de participation des familles, ainsi chaque enfant peut participer aux projets les plus ambitieux. Durant l'année scolaire 2013-2014, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont effectué un voyage de 4 jours autour des châteaux de la Loire. L'APE a participé pour 1/3 du montant total du séjour.

L'APE, à la demande des enseignants, finance également certains transports collectifs ou des visites ponctuelles dans la région. Autrement, l'APE organise :

- La venue du Père Noël à l'école avec son cortège de cadeaux ;
- Le carnaval et offre un goûter aux participants après le jugement et l'exécution de la sentence prononcée par les enfants ;
- Le pot de fin d'année, pot qui n'a pas eu lieu l'année passée pour cause de déménagement dans la nouvelle école ;
- La soirée des CM2, à leur initiative, qui a eu lieu dans les locaux de la garderie, encadrée par l'APE.

Pour ce faire, l'APE organise différentes manifestations et actions tout au long de l'année scolaire : la vente de sapins à Noël, la vente de viennoiseries, les photos de classe, tombola, chocolats à Pâques ou à Noël, vente d'objets (mugs, tabliers, etc.), et chaque année, la fête de la musique acoustique sur la commune de Benoistville ; les élèves participent à cette belle manifestation en proposant un petit récital pour son ouverture.

Cette année, le carnaval a eu lieu le 8 mars sur la commune de Saint-Christophe-du-Foc, et



la fête de la musique se déroulera le 12 juin 2015 à Benoistville. Nous invitons tous les parents à participer, selon leur disponibilité, à nous rejoindre ou venir ponctuellement nous aider pour permettre aux enseignants de proposer aux enfants des activités ludiques. Des réunions d'information ou de préparation ont lieu toute l'année.

Les membres du bureau pour l'année 2014-2015 :

Magali Allais	Présidente
Johann Freret	Trésorier
Stéphanie Capelle	Vice-trésorière
Carole Mouchel	Secrétaire
Aurélie Colin	Vice-secrétaire

ASSOCIATION DE LOISIRS DE SOTTEVILLE

Bureau

Présidente
 et responsable matériels : Valérie Mosrin
 Vice-présidente : Legouesmier Manon
 Trésorière : Legouesmier Micheline
 Secrétaire : Laniepce Delphine
 Vice-secrétaire : Crestey Octave
 Responsable matériels : Legouesmier Jacky

Membres bénévoles : Fauvel Guillaume, Nordez Vania, Nordstern Richard, Laubuge Laurence, De Larturière Laure, Madeleine Christophe, Desfontaine Denis, Roulland Arnaud, Lepetit Sarah, Ferey Sylvain, Cauvin Denise, Desprez René, Guerchais Claudette, Aubert Chantal, Crestey Monique, Ferey Delphine, Ferey Stéphane

TOTAL : 23 bénévoles

Sortants : Brisset Florian, Desfontaine Nora, Douesnard André cause décès

Manifestations 2014

- Du 11 au 19 janvier, sports d'hiver aux Arcs (Savoie), en pension complète avec transport inclus, hôtel 5 étoiles.
- Samedi 4 avril, soirée Antillaise à Benoistville, complet.
- Dimanche 1^{er} juin, méchoui à la ferme, complet.

- Samedi 20 septembre après-midi, Mont-Saint-Michel suivi d'une soirée à Saint-James au cabaret Fantasy.



- Samedi 11 octobre, sortie à Paris au salon de l'automobile.
- Du 16 au 23 octobre, voyage aux Baléares, complet.



- Samedi 12 juillet, vide-greniers toute la journée suivi d'un moules-frites, complet, et pour finir la soirée, un bal ouvert à tous.

Manifestations 2015 prévues

- Vendredi 13 février, réunion de ski pour les partants, reste 4 places.
- Du 13 au 21 mars, voyage sports d'hiver à Morzine-Avoriaz.
- Samedi 11 avril, repas dansant sur réservation à la salle de Benoistville (thème à définir en février).
- Dimanche 24 mai, méchoui sur réservation dans le bourg.
- Samedi 13 soir et dimanche 14 juin, loto salle de Tréauville.

- Samedi 11 juillet dans le bourg, soirée moules-frites sur réservation, suivie d'un bal gratuit ouvert à tous pour clôturer la soirée.

- Samedi 14 novembre soir et dimanche 15 novembre, grand loto salle polyvalente Les Pieux.

Petit mot de la présidente et des bénévoles

Nous tenons à remercier les habitants de la commune venus nombreux cette année à nos manifestations, qui nous ont redonné de la motivation, confirmée par une augmentation de bénévoles cette année qui va beaucoup nous aider ; nous sommes ouverts à toutes nouvelles idées.

LA JOIE DE VIVRE SOTTEVILLAISE

Bureau après l'assemblée générale du 3 décembre 2014

Présidente : LETERRIER Hélène
Vice-présidente : ROPERT Lucette
Trésorier : CHARRIE Bernard
Trésorier adjoint : DESPREZ René
Secrétaire : BEAUMONT Monique

Membres : LEJUEZ Maurice, LECONTE Geneviève, LEJUEZ Jacky, LECONTE Christine

Le club se réunit le premier mercredi du mois à 14 heures, il a pour but de réunir les aînés, d'entretenir des liens d'amitié, de rompre la solitude et d'organiser des activités ludiques, culturelles, sportives et festives.

Activités de l'année 2014

Janvier

Galette des rois avec l'Association des Anciens Combattants.

Février

Le club a offert une composition florale à la doyenne de Sotteville, Renée Hamel, qui fêtait ses 100 ans !

Mars

Le 2 mars a eu lieu le 1^{er} loto de l'année. Le 12 mars, 17 adhérents ont assisté au spectacle « Holiday on Ice » au Zénith de Caen.

Avril

Le 7 avril, quelques personnes ont participé à un stage de remise à niveau organisé par la Sécurité routière.

Le 11 avril, 4 membres se sont rendus à l'assemblée générale de la Fédération des Clubs de la Manche.

Proposition ce jour d'une assurance pour les clubs plus complète qu'avant.

Le 26 avril, rallye pédestre inter-génération à Bricqueboscq suivi d'un goûter avec animation et remise des coupes aux vainqueurs. Sotteville, ayant gagné, aura le plaisir de recevoir les clubs en 2015.

Mai

Le 7 mai après le club, nous sommes allés à Saint-Christophe-du-Foc regarder une vidéo reportage sur « la Divette » depuis sa source à Bricqueboscq jusqu'à Cherbourg.

Très intéressants témoignages racontés par les riverains au fil des communes traversées.

Juin

Le 11 juin, nous avons embarqué à Carteret direction Jersey où nous avons passé une journée magnifique (19 personnes du club et 6 extérieures).

Le 12 juin, le CLIC nous a proposé une réunion d'information sur les problèmes de surdit .

Septembre

Le 3 septembre, reprise du club, le temps  tait beau, nous en avons profit  pour faire une promenade au Pont Helland. Apr s avoir march  autour de l' tang, nous avons fait le go ter : des choux   la cr me faits par Marie-Th r se pour son anniversaire.



Octobre

Le 14 octobre, 140 personnes des clubs du canton sont all es au Z nith de Caen assister au spectacle « les Pr tres Amen ».

Cette sortie a  t e organis e par Germaine Delacour, pr sidente du SAG. 15 personnes de notre club y sont all es.

Le 26 octobre, 2 me loto qui remporte toujours beaucoup de succ s   cette date (145).

Novembre

Le 6 novembre, 17 adh rents sont partis en car avec le club de Benoistville   Cond -sur-Vire pour le repas et admirer les danses d'Am rique latine (magnifique !).

D cembre

L'assemblée g n rale a eu lieu le 3 d cembre   15 heures, suivie d'un go ter festif pour cl turer l'ann e.

  chaque r union, le 1 r mercredi du mois, nous jouons   la belote, aux Triominos, aux petits chevaux ou au Rummikub. Ensuite nous f tons les anniversaires du mois.

Notre budget est aliment  par les cotisations, les b n fices des deux lotos et la subvention octroy e par la commune, nous remercions la municipalit .



Projets connus pour 2015

La galette des rois en janvier avec les Anciens Combattants.

La marche inter-g n rations le 25 avril 2015   Sotteville.

Lotos : le 28 f vrier et le 25 octobre 2015.

BIBLIOTHÈQUE

Dans le bourg se trouve une petite bibliothèque municipale qui met la culture à la portée de tous, à un prix modique. Alors n'hésitez pas à pousser la porte, vous serez accueillis par des bénévoles : Marie-Thérèse (responsable), Monique, Laure, Hélène, Béatrice, Evelyne, Marylise, Jeanne, Sylvie.

Il y a aussi Agnès puis Laure qui viennent une fois par mois, le mercredi à 16h, conter des histoires aux enfants de 3 à 9 ans et **c'est gratuit !**

Les prochaines dates sont les suivantes : 28 janvier, 25 février et 25 mars, les autres vous seront communiquées ultérieurement.

La bibliothèque accueillait les enfants de la garderie 2 fois par mois le mardi après la classe, mais maintenant ce sont les écoliers qui viennent dès 15h30 dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) accompagnés d'une animatrice. Une des bénévoles de la bibliothèque est là pour participer si nécessaire.

La bibliothèque a beaucoup d'ouvrages en fonds propre, achats payés par la municipalité et dons de particuliers.

Elle fonctionne en relation avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Manche. Le bibliobus du Conseil Général vient 2 fois par an pour échanger environ 300 livres, de plus une navette passe tous les mois déposer des livres que nous demandons par internet, via le portail de la BDP, afin de satisfaire les souhaits de nos lecteurs.

Les adhérents à la bibliothèque de Sotteville peuvent également utiliser un service appelé « le kiosk », c'est une consultation gratuite de magazines en ligne auxquels la BDP est abonnée. Il propose plus de 450 titres de revues grand public couvrant des domaines très variés : actualité, culture, presse féminine, loisirs, sport, etc.

Vous pourrez lire ces magazines sur votre ordinateur à la maison, il faut faire la demande d'inscription à la bibliothèque qui transmet un formulaire à la BDP. Vous recevrez alors chez vous un mail avec un identifiant et un mot de passe.

L'inscription est gratuite et valable jusqu'au 31 décembre.

Horaires d'ouverture : le mercredi de 15h30 à 17h - le samedi de 10h30 à 12h

Tarifs annuels : adultes 5,50 euros - enfants jusqu'à 16 ans 1,50 euro



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE FCM77 SOTTEVILLE - SAINT-CHRISTOPHE-DU-FOC

La Société a pour but de gérer le repeuplement, l'élevage du gibier et la destruction des nuisibles. Elle participe à la protection de la faune.

La société de chasse, dont le siège est fixé à Sotteville, est affiliée à la Fédération des chasseurs de la Manche. Elle est administrée par un bureau de 11 membres, comme suit :

Président : Lahaye Michel
 Vice-président : Lecarpentier Michel
 Secrétaire : Cauvin Didier
 Trésorier : Delaunay Bertrand
 Membres de St-Christophe : Lahaye Maria, Léonard Mickaël
 Membres de Sotteville : Lecarpentier Christophe, Nordstern Richard, Nordstern Jessy,
 Roulland Arnaud, Madeleine Christophe

La Société comprend 28 chasseurs. Nous avons organisé les 6 et 7 août 2014 un ball-trap qui a remporté un vif succès.

La Société FCM77 remercie les municipalités de leurs subventions ainsi que les propriétaires pour la mise à disposition des terrains et la confiance qu'ils témoignent à notre association.

L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS : ACPG - CATM - TOE

Bureau

Président et porte-drapeau : LEJUEZ Maurice
 Trésorier : DESPREZ René
 Secrétaire
 et membre bienfaiteur : LETERRIER Hélène
 Membres élus : LECARPENTIER Roger
 LECONTE Jean
 PASQUETTE Emile

Les Anciens Combattants participent aux différentes manifestations patriotiques :

- En février a eu lieu l'assemblée générale cantonale aux Pieux.
- Le 19 mars à Cherbourg, commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, le président et porte-drapeau Maurice Lejuez et le trésorier René Desprez y ont participé comme tous les ans. L'après-midi, dépôt de gerbe au Mémorial de Saint-Lô et au retour, dépôt de gerbe au monument aux morts de Montebourg.
- Le 8 mai, la cérémonie cantonale a eu lieu à Helleville, suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité. Le repas organisé par l'Amicale s'est déroulé au Rafiot à Flamanville.

- Le 11 novembre, les Anciens Combattants et la Municipalité se sont réunis au monument aux morts de la commune pour y déposer une gerbe à la mémoire des soldats de Sotteville morts pour la France. La cérémonie religieuse s'est déroulée aux Pieux. Cette année, c'est l'association des Anciens Combattants de Benoistville qui organisait le repas pour les 3 communes (Benoistville, Saint-Christophe-du-Foc et Sotteville).

L'Association des AC de Sotteville remercie chaleureusement les habitants de la commune pour leur accueil lors de la présentation du calendrier.



Maurice Lejuez, Claude Millet et René Depez se souviennent de leurs camarades tombés au front.

Photo La Presse de la Manche

SOTTEVILLE PATRIMOINE

À l'aube de cette nouvelle année, un groupe d'habitants de la commune s'est retrouvé et après avoir discuté du projet, a décidé de créer une association dénommée « Sotteville patrimoine » pour faire face aux travaux de conservation du patrimoine de la commune et de rénovation des bâtiments (ancienne école maternelle, mairie, bibliothèque, etc.). La municipalité désirait que le plus grand nombre possible d'habitants soient non seulement sollicités mais également mobilisés et informés. Il était souhaitable qu'une structure associative puisse faire le lien entre la municipalité, la population et les différents organismes susceptibles d'apporter leur contribution à la sauvegarde du patrimoine.

Elle a pour but :

- de préserver, restaurer, entretenir et mettre en valeur les sites et le patrimoine culturel, historique de la commune de Sotteville,
- d'encourager la recherche historique et artistique concernant la commune,
- de veiller à la qualité des aménagements qui sont ou seront réalisés et à leur cohérence avec la conservation du caractère des lieux,
- d'aider la commune et éventuellement les propriétaires privés à œuvrer dans ce sens,
- d'une façon générale, de participer par tous moyens à sa disposition au maintien et, le cas échéant, à l'amélioration de la qualité esthétique, culturelle et historique du patrimoine situé sur la commune.



Composition du bureau

Président : Jacques Capelle
Vice-présidente : Odile Fosse
Secrétaire : Sébastien Meslin
Secrétaire adjointe : Laure de Larturière
Trésorier : Jacky Lejuez
Trésorière adjointe : Jacqueline Guth



Membres : Marie Lecoutour, Marie-Christine Lejuez, Rose de Vilaine, Régine Lepetit, Bruno Sanson, Michèle Le Coutour, Arnaud Roulland, François Guth, Marie Laure, Raymond Laure, Claudine Montiège

Vous pouvez encore rejoindre l'équipe en apportant vos idées.

LES CHAUVES-SOURIS, NOS AMIES ?

Assimilées au monde inquiétant de la nuit, les chauves-souris (ou Chiroptères) ont toujours été victimes des mythes et légendes, inspirant souvent la crainte et l'antipathie. Pourtant, ces petits êtres menacés méritent toute notre attention.

Il paraît qu'elles sont aveugles, qu'elles s'accrochent dans les cheveux ou encore qu'elles sucent le sang : c'est pourtant totalement faux. Ces petits mammifères volants (seuls mammifères capables d'un vol actif) sont totalement inoffensifs pour l'Homme. En effet, étant strictement insectivores en France métropolitaine, d'une part les humains ne les intéressent pas, mais d'autre part elles régulent énormément les populations de nombreux insectes - comme les moustiques et les ravageurs de cultures - ce qui en fait donc même nos alliées ! De plus, les chauves-souris sont ce que l'on appelle des bio-indicateurs. Autrement dit, leur présence nous renseigne sur la qualité de notre environnement : ainsi, leur absence est révélatrice d'une dégradation environnementale du secteur.

Protégées et pourtant menacées.

Bien qu'elles soient toutes protégées en Europe, mais aussi en France par l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 (qui interdit notamment leur capture et leur destruction), nos activités constituent une menace pour elles : destruction de leurs gîtes (fermeture des combles d'église, abattage d'arbres à cavités, condamnation de cavités souterraines, destruction ou rénovation de ponts et bâtiments anciens, etc.), mais aussi destruction de leurs terrains de chasse et des précieux corridors écologiques (qui s'apparentent à des voies de circulation pour la faune). L'arrachage de haies, l'assèchement des zones humides, la transformation de prairies en cultures, ou encore l'utilisation de pesticides par les professionnels et les particuliers, sont autant de menaces supplémentaires qui pèsent sur elles ; sans compter l'empoisonnement direct par l'utilisation de traitements chimiques sur les charpentes, ou encore indirect par les traitements antiparasitaires du bétail (notamment à l'ivermectine) qui empoisonnent les insectes coprophages dont elles se nourrissent (par exemple les bousiers).

Et en Normandie ?

Malgré tout, certains de nos paysages normands constituent un environnement idéal pour les chauves-souris : bocage, bois, zones humides, prairies, plans d'eau, vieilles bâtisses,... Même les villes peuvent être propices à l'accueil de certaines espèces. D'ailleurs, sur les trente-quatre espèces présentes en France, la Normandie en recense actuellement vingt et une !

Cet été, elles se trouvaient peut-être dans vos combles, derrière un volet, dans votre grange ou dans la fissure d'un de vos linteaux ? Pas d'inquiétude !

Accueillir des chauves-souris chez soi.

Ce ne sont pas des rongeurs, elles ne détériorent pas les matériaux et elles ne construisent pas de nid : elles ne font donc aucun dégât là où elles se trouvent. De plus, chaque femelle n'a en général qu'un petit par an, elles ne prolifèrent donc pas. Le seul petit inconvénient est qu'elles ne connaissent pas l'usage des toilettes, mais des solutions existent pour garder l'endroit propre (pose d'une bâche respirante au sol pour récupérer leurs excréments, par exemple). Sachez en outre que les crottes de chauves-souris, que l'on appelle guano, sont un excellent engrais pour votre jardin. Il est également possible, comme pour les oiseaux, de poser des nichoirs à chauve-souris afin de favoriser leur accueil (et pourquoi ne pas envisager de devenir *Refuge pour les chauves-souris** ?). Toutefois, attention à ne pas les déranger, surtout lorsqu'elles hibernent : pendant cette période de profond sommeil, les réveiller peut les mettre en péril. De fait, un réveil peut leur faire perdre beaucoup des réserves qu'elles ont emmagasinées pour passer l'hiver.



C'est précisément en ce moment que les chauves-souris hibernent, les mauvais jours entraînant une raréfaction des insectes dont elles se nourrissent. Elles vivront au ralenti, grâce à leurs réserves, de fin octobre à fin mars, dans les cavités souterraines, les caves, ou dans tout autre endroit douillet qu'elles auront trouvé pour passer confortablement l'hiver. Ce n'est qu'au printemps, que nous pourrons les voir voler à nouveau.

Katy Maratrat,
Bénévole pour le GMN

- Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site du Groupe Mammalogique Normand (GMN) : www.gmn.asso.fr

- Vous avez trouvé une chauve-souris ?
Contactez le **réseau SOS Chauve-souris** au 02 32 42 59 61

*Envie de devenir un *Refuge pour les chauves-souris* ?
<http://www.sfepm.org/refugepourleschauveours.htm>
ou contactez le GMN au 02 32 42 59 61

LE HAMEAU LES PIPETS

On doit le nom du hameau à la famille PIPET. La maison en face du lavoir fut la maison familiale des trois frères Pipet : Pierre, Nicolas et Barnabé dont les noms sont cités sur la dalle de l'église. Des messes perpétuelles auraient été fondées par les deux frères survivants pour le repos de l'âme de Pierre, décédé à Versailles le 17 juin 1701.

Un Pipet à la cour du roi !

Pierre était officier de la princesse Palatine, Charlotte-Elisabeth de Bavière, seconde épouse du duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Pierre était le porte-bureau de la princesse, reconnue pour son abondante correspondance à travers l'Europe : environ 60 000 lettres qui constituent une source d'informations précieuses sur la vie à la cour de France.



Peinture de la Princesse Palatine,
Hyacinthe Rigaud, 1713



Et pour la petite histoire...

Guillaume Pipet, curé de « Sydeville » possédait un pressoir au hameau es Pipets : il donna par bonne amitié à Pierre Pipet, officier de son altesse royale Madame, le droit d'y « brasser, piller et cidrer tous les sildres et poirez et petit cildre des pommes et poeres qui seront excrues sur ses héritages ».

Source : Vikland n°28 année 1983
Le canton des Pieux 2000 ans de vie
de André Hamel



14-18 LA GRANDE GUERRE 100 ANS DÉJÀ



Durant cette période difficile et éprouvante pour les peuples, la vie quotidienne et la vie administrative ont continué malgré tout.

La mobilisation d'un grand nombre de personnes, y compris d'élus locaux, a eu pour conséquence de ralentir la fréquence des conseils municipaux. Les élus restants expédiaient les affaires courantes comme les budgets, les travaux pour l'école, l'entretien des chemins « ruraux » et « vicinaux ». Ils se réunissaient surtout pour délibérer d'affaires urgentes concernant leurs concitoyens et venir en aide aux plus démunis.

À Sotteville, le conseil municipal était composé de Messieurs :

De Beudrap	Maire
Vichard	Adjoint
J. Lemièrre	Conseiller
Mce Lemièrre	«
Leroy	«
Leflambe	«
Lebas	«
Magdeleine	«
Lecoutour	«
Leconte	«

Voici quelques extraits de conseils de notre commune ayant eu lieu durant ce conflit.

Session extraordinaire du 22 août 1914 à 9h00

- Allocations aux femmes dont les maris sont sous les Drapeaux :

Le conseil a pris connaissance des demandes faites par les femmes de militaires appelés sous les Drapeaux par suite de la guerre contre l'Allemagne. Après en avoir discuté, le conseil a décidé d'admettre à l'allocation prévue par la loi, les mères de famille dont les noms suivent :

Mesdames : Guiffard J.B.	6 enfants
Guiffard L.	6 «
Bourdon F.	1 «
Maugis A.	2 «
Mosrin M.	2 «
Feuardent B.	4 «
Adam L.	2 «
Ferey D.	1 «
Hurel J.B.	6 «
Varette A.	1 «

Ainsi délibéré à Sotteville, les jour, mois et an que dessus.

Session du 6 septembre 1914

- Allocations aux femmes dont les maris sont sous les Drapeaux :

Le conseil décide d'admettre au bénéfice des allocations prévues par la loi les femmes des militaires sous les Drapeaux, Mesdames Thybert et Toulorge.

Session extraordinaire du 27 juin 1915

- Argent des prix pour l'année 1915 :

Après avoir discuté, le conseil municipal prend la décision de partager la somme de quarante-cinq Francs, destinée ordinairement aux prix des élèves de l'école, entre les soldats :

Hamel Bienaimé
Lepigeon Albert
Lepigeon Auguste
Risbey Louis

partis sur le front depuis le début des hostilités et qui ne peuvent rien recevoir de leurs parents, ceux-ci étant trop pauvres. Monsieur Vichard faisant office de Maire se charge de répartir équitablement la somme et de la faire parvenir aux intéressés.

Session 11 juillet 1915 à 9h30

- Entretien du chauffage de l'école :

Le conseil municipal décide de pourvoir aux réparations nécessaires pour le chauffage de la classe, tuyaux pour le poêle.

Nous souhaiterions continuer la commémoration de la guerre 14-18 dans les futurs bulletins, jusqu'en 2018. Si vous êtes en possession de documents écrits ou photos se rapportant à cette période, merci de contacter Sébastien Meslin. Tél. 02 33 40 43 30 HR

La construction d'une école est un événement marquant dans la vie d'une commune. De l'origine du projet jusqu'à l'inauguration, plus d'une dizaine d'années se seront écoulées et l'attente aura été longue, mais c'est une structure magnifique qui est sortie de terre. La proximité du chantier de l'ancienne école a permis aux enseignants de suivre la progression des travaux et d'en faire la base d'un projet pédagogique. Nous les remercions pour leur investissement, en particulier M. Didier Lehodey dont le beau reportage photo nous permet de conserver une trace de cette aventure.

L'ÉCOLE DES TROIS VILLAGES

J'enseigne à l'école de Sotteville depuis la rentrée 2007 et j'aime pratiquer la photographie depuis longtemps.

J'ai aussi à la base un BTS dans le Bâtiment.

Il m'a donc été évident de relier ces trois axes de mes connaissances pour suivre avec mes élèves le chantier de « l'École des trois villages ».

Muni de mon appareil photo, je suis monté à la grue une vingtaine de fois et j'ai effectué une cinquantaine de visites sur le chantier de mai 2013 à septembre 2014.

J'ai travaillé avec ma classe pendant l'année scolaire 2013/2014 sur différents axes : la chronologie du chantier, les concepteurs et les ouvriers du bâtiment, les techniques de construction, les matériaux, les outils, le plan d'architecte...

Lehodey Didier

Dès la rentrée, en septembre 2013, les élèves ont découvert et appris à reconnaître les différents engins du chantier. Nous avons lu des documentaires sur ce thème et les enfants ont apporté en classe des pelleteuses, des camions...

Mais ce qui a été le plus impressionnant pour eux c'est le montage de la grue et son fonctionnement.



Je voulais aussi faire découvrir à mes élèves les différents métiers du bâtiment.

Ils devaient essayer de comprendre que pour construire une école, il fallait un concepteur (l'architecte), mais aussi toute une équipe qui devait travailler avec méthode et en respectant des plans et des plannings.

Je ne voulais pas qu'ils entrent dans ce nouvel établissement en consommateur, mais en prenant conscience de la qualité du travail des différentes personnes intervenant sur le chantier.

Cela leur permettrait à la fois de prendre petit à petit contact avec leur future école, mais aussi d'être plus respectueux du lieu.

Derrière chaque objet qui nous entoure, il y a un concepteur et un ouvrier et souvent dans notre monde de consommation cette notion a disparu...

Nous avons la chance de pouvoir observer l'avancement des travaux au jour le jour, puisque le chantier était situé juste à côté de notre école.

Souvent, à la fin de la récréation, nous allions, les élèves et moi, sur le plateau scolaire pour observer le chantier.

Je prenais ce moment privilégié pour leur expliquer tous les aspects techniques d'une construction et je répondais à leurs questions.



Tous les jours, nous avons droit au manège de la grue qui transportait les différents matériaux.



L'architecte en réunion de chantier : planning, choix des matériaux, lecture des plans, coordination des différentes entreprises...



Après la découverte des métiers du bâtiment, nous avons étudié les différents matériaux utilisés.

Lors de mes prises de vues sur le chantier, je revenais souvent avec des échantillons de béton, d'acier, de granite, de laine de verre, de polystyrène...

Mais comment faire découvrir les différentes propriétés de ces matériaux à mes petits élèves ? C'est donc par le toucher que nous avons pu les différencier en deux catégories : les matériaux de structure sont plutôt durs, froids, rugueux, solides, lourds, et les matériaux d'isolation sont plutôt mous, chauds, doux, fragiles et légers.

Nous avons aussi fait des expériences, par exemple en plaçant un glaçon dans du polystyrène et un autre dans un bol. Et quelle surprise en découvrant notre glaçon intact à la fin de la journée en ouvrant notre boîte isolante ! Bien entendu, il ne restait que de l'eau au fond du bol. L'isolant empêche donc le froid ou la chaleur de passer.





Pendant toute l'année à raison d'une heure par semaine, nous avons un atelier de construction.

Dans l'atelier Lego, les élèves ont d'abord appris à monter des murs en quinconce comme dans l'album « Les trois petits cochons », puis des maisons avec des linteaux au-dessus des ouvertures et enfin des immeubles droits ou aux étages décalés.

D'autres ateliers plus créatifs étaient proposés aux élèves comme l'utilisation des Kapla, du Petit Architecte, du Polydron, d'un jeu Jeujura (construction d'un chalet en bois)...

Toutes ces activités ont développé chez l'élève, la vue dans l'espace, le travail en équipe, la patience, la motricité fine...

En fin d'année, nous avons recouvert les petites maisons en béton, coulées par l'entreprise Leduc, avec des petits carreaux de faïence.

Nous avons aussi construit des maisons en plâtre comme dans l'album des Barbapapa.



Les Polydron



Les Kapla





Nous avons aussi étudié les outils utilisés par les ouvriers.

Nous avons découvert des documents sur les outils utilisés au Moyen Âge et nous les avons comparés à ceux d'aujourd'hui.

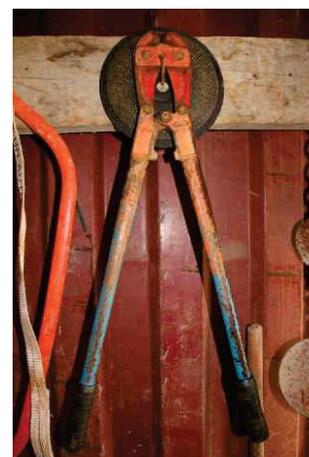
Beaucoup ont évolué, mais servent toujours sur les chantiers d'aujourd'hui : la truelle, le niveau, le marteau, l'équerre, la taloche, la barre à mine...

La seule différence notable étant l'apport de l'électricité qui accélère le mouvement tout en conservant ou amplifiant la puissance : la chignole/la perceuse électrique, la scie à main/ la scie circulaire.

Les deux visites de chantier organisées avec les architectes nous ont permis de mieux comprendre l'utilisation de ces outils.

En classe, nous avons fait différentes expériences avec des niveaux à bulles pour découvrir l'horizontalité et la verticalité qui sont à la base de toutes les constructions.

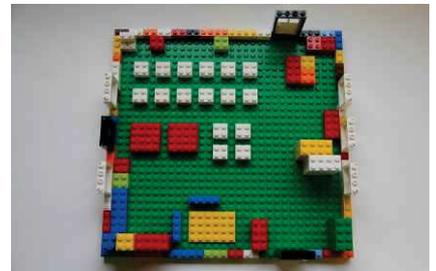
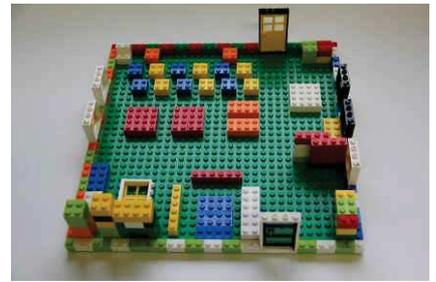
L'utilisation de l'équerre et de la règle sont maintenant des notions concrètes pour les élèves car elles sont utilisées par tous les corps de métiers du bâtiment.



L'étude du plan s'est faite progressivement sur toute l'année scolaire 2013/2014 pour les CP :

- 1/ chaque élève a construit la maquette de sa chambre dans une boîte à chaussures,
- 2/ dessiner le plan de sa chambre à partir de la maquette en utilisant des formes géométriques,
- 3/ construire la maquette de la classe avec des Lego en posant les portes et les fenêtres,
- 4/ se repérer dans la classe en suivant un parcours sur le plan de la classe,
- 5/ se repérer dans l'école primaire en situant les différentes classes et les autres bâtiments,
- 6/ suivre un parcours pour découvrir l'environnement proche du bourg de Sotteville : l'école, les routes, la mairie, la garderie, l'église...
- 7/ terminer par la lecture et la compréhension du plan de masse de notre nouvelle école.

De plus, nous avons essayé de comprendre un plan d'urbanisme en utilisant des petites maisons posées sur une grande feuille verte. Suivant les propositions du groupe d'élèves, nous obtenions un habitat regroupé, dispersé...



Quand cela est possible, il est toujours bon de raccrocher les apprentissages des élèves avec la réalité de leur environnement. Cela leur permet de mieux comprendre l'utilité des notions abordées en classe.

C'était là aussi un des objectifs de ce projet sur l'architecture.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé :

Monsieur Thomas Bernard et Madame Cécile Lepourry, architectes, qui dès le départ m'ont soutenu dans ce projet,

Monsieur Thomas Pasco, maître d'œuvre,

Monsieur Cyril Noël, chef de chantier de l'entreprise LEDUC, qui a coulé le béton pour nos petites maisons,

les ouvriers, pour leur accueil sur le chantier, et toutes les personnes qui nous ont aidés, mes élèves et moi...





Pour terminer, quelques photographies de la démolition de notre ancienne école. Images qui pour certains anciens élèves peuvent être touchantes, mais maintenant que nous sommes dans notre superbe « École des trois villages », elles seront bien vite oubliées.

